



NOS MISSIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Le mot de
Xavier PREVOST,
Président CPME
Normandie

L'année 2023 a été marquée par des défis sans précédent, mais également par des réalisations remarquables, toutes rendues possibles grâce à l'engagement et à la détermination de notre communauté d'entrepreneurs. C'est donc avec beaucoup de plaisir et de fierté que je vous présente le rapport d'activité 2023 de la CPME Normandie.

En dépit des turbulences économiques et des incertitudes persistantes, les petites et moyennes entreprises de Normandie ont continué à faire preuve d'une résilience exceptionnelle. Ce rapport d'activité témoigne de la vitalité et de la diversité de notre tissu entrepreneurial, reflétant ainsi notre capacité collective à innover, à s'adapter et à prospérer dans un environnement en constante évolution.

Au cours de l'année écoulée, la CPME Normandie a redoublé d'efforts pour soutenir ses membres, en leur offrant un accompagnement personnalisé et des conseils avisés. Nous avons œuvré sans relâche pour promouvoir un environnement favorable aux PME, en plaidant pour des politiques économiques et sociales qui favorisent la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Nous avons également renforcé nos liens avec nos partenaires institutionnels, associatifs et académiques, dans le but de mutualiser nos ressources, d'échanger nos

bonnes pratiques et de créer des synergies porteuses d'avenir. Car c'est ensemble, dans un esprit de solidarité et de collaboration, que nous pourrons relever les défis qui se présentent à nous et saisir les opportunités qui s'offrent à nous. En parcourant ce rapport d'activité, vous découvrirez les moments forts de l'année écoulée et les 32 victoires obtenues par la CPME en 2023.

Nous sommes fiers du chemin parcouru, mais conscients des défis qui nous attendent. Cependant, avec votre soutien et votre engagement continu, je suis convaincu que nous pourrons continuer à faire de la Normandie un terreau fertile pour l'entrepreneuriat et l'innovation.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de la CPME Normandie en 2023 : nos membres, nos partenaires, nos équipes.

Votre engagement et votre implication pour porter et défendre la voix des Dirigeant(e)s de TPE et de PME sont la clé de notre réussite collective.

Ensemble, continuons à avancer, à grandir et à bâtir un avenir meilleur pour les PME de Normandie.

Xavier PREVOST
Président de la CPME Normandie

QUI SOMMES-NOUS ?

La CPME, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises, est la seule organisation patronale représentative des TPE-PME patrimoniales de tous secteurs d'activités (commerce, industrie, services et artisanat) qui assure leur représentation et leur défense.



NOTRE BUREAU RÉGIONAL

Xavier PREVOST



Président
Régional

Emilie GARCIA



Présidente de la CPME
Calvados

Christian MARQUIS



Président de la CPME
Eure

Denis LOT



Président de la CPME
Manche

Georges CHAUVEL-TREPIER



Président de la CPME
Orne

Jean-Christophe ROMATET



Président de la CPME
Seine-Maritime

Caroline VOLLE



Trésorière

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Témoignage de
Maxime TALMAR :

« Depuis toujours passionné par l'entrepreneuriat et admiratif de ceux qui « osent », je n'ai jamais moi-même osé...

Après plusieurs expériences sur des postes stratégiques et des postes de direction dans des secteurs d'activités variés, je postule en 2020 à la CPME pour représenter les entrepreneurs du Calvados.

Ce ne sera pas pour cette fois ci et c'est en 2023 après avoir repris mes études, validé un MASTER 2 Management et Stratégie d'entreprise et rédigé un mémoire « Quels moyens pour rompre la solitude du dirigeant de PME » que je postule de nouveau sur ce poste redevenu vacant !

La CPME représente et défend les intérêts des « petits entrepreneurs », ceux qui risquent, qui font vivre l'économie et bien souvent qui nourrissent des familles. C'était une évidence pour moi de participer à cette action.

Aujourd'hui, je suis parfaitement aligné avec les valeurs que je porte. Et plus qu'un emploi, c'est d'une mission dont je me sens investi.

Même si je mesure l'importance de la tâche à accomplir, je sais ne pas être seul pour y arriver : toute une organisation (régionale et nationale) est à votre disposition...

Mais la vraie valeur ajoutée de la CPME, c'est vous : les remontées de terrain que vous faites, l'expertise que vous apportez au collectif, la volonté de faire avancer les choses, l'esprit syndical, le partage d'expériences...

Je suis fier de vous représenter en tant que Délégué Territorial Calvados. »



L'ÉQUIPE DU « BACK OFFICE »



Léa DELL'ACQUA

Juriste droit social

02 31 86 92 28

ldellacqua@cpmenormandie.fr



Sophie FURET

Assistante de direction

02 31 86 22 21

sfuret@cpmenormandie.fr



Gladys MARIE

Responsable administratif
et financier

02 31 86 92 26

gmairie@cpmenormandie.fr



Mélanie VAN LAECKEN

Assistante commerciale
et administrative

02 35 65 94 85

mvanlaecken@cpmenormandie.fr

L'ÉQUIPE « TERRAIN » À VOTRE SERVICE



**Anne
DUIGOU**

Secrétaire Générale
CPME Normandie
et secteur Nord
Cotentin

02 31 86 22 21 / 06 12 98 18 97
aduigou@cpmenormandie.fr



**Maxime
TALMAR**

Délégué
Territorial
Calvados

02 31 86 22 21 / 06 27 46 54 13
mtalmar@cpmenormandie.fr



**Laëtitia
LEFEBVRE**

Déléguée Territoriale
Estuaire Pointe
de Caux et
Pays d'Auge

02 35 98 26 07 / 07 87 37 87 92
lfebvre@cpmenormandie.fr



**Franck
BARRE**

Délégué
Territorial
Rouen
Métropole

02 35 98 26 07 / 06 82 80 02 21
fbarre@cpmenormandie.fr



**Nicolas
CORDAS**

Délégué
Territorial
Orne et
Sud Manche

02 31 86 22 21 / 06 09 74 58 52
ncordas@cpmenormandie.fr



**Florence
GAZAL LÉONARD**

Déléguée
Territoriale
Eure et Orne Est

02 35 98 26 07 / 06 32 25 11 17
fgazalleonard@cpmenormandie.fr

LES ADHÉRENTS

FIERS D'ÊTRE ADHÉRENTS À LA CPME



**Caroline
NICOLOSI**

Témoignage de
Caroline NICOLOSI
entreprise **STÉPHANE PLAZA
IMMOBILIER** :

« Chez Stéphane Plaza Immobilier,
on aime l'aventure, mais pas le saut à
l'élastique sans corde ! C'est pourquoi

on a choisi de rejoindre la CPME. Pourquoi ? C'est simple :
pour être soutenus et accompagnés, un peu comme avoir
un GPS dans le monde parfois compliqué du business.

En plus, c'est l'occasion de tisser des liens avec d'autres
chefs d'entreprise, ceux qui comprennent vraiment quand
on parle de « ça-aurait-dû-aller-comme-sur-des-roulettes-
mais... ». Des échanges, du partage d'expériences, et qui
sait, peut-être même des solutions à des problèmes qu'on
pensait uniques à notre entreprise.

Et puis, il y a la veille juridique. Parce que, soyons honnêtes,
qui a le temps de lire tous les bulletins officiels pour rester
à jour ? La CPME nous aide à garder un œil sur ces aspects.

En résumé, adhérer à la CPME, c'est un peu comme avoir
une ceinture de sécurité supplémentaire, un réseau d'amis
entrepreneurs et un bouclier juridique, tout ça en un. Pas
mal, non ? »



À VOIR

Interviews d'adhérents



POURQUOI ADHÉREZ-VOUS À LA CPME ?



**Lenan
DELPIERRE**

Témoignage de Lenan DELPIERRE
entreprise **LD CONSEIL** :

« Je reconnais dans la CPME des valeurs, de
proximité, d'entraide, de partage... qui sont
pour moi indispensables à la vision du monde
professionnel. »



Michel DERLY

Témoignage de Michel DERLY
entreprise **AMSTER** :

« Tout simplement pour être ensemble et pour
accompagner nos entreprises. »



**Jean-Marc
LEVASSEUR**

Témoignage de
Jean-Marc LEVASSEUR
entreprise **HEBERT ELECTRICITE** :

« Pour participer à la défense des intérêts de
nos entreprises. Avoir un soutien sur le plan
juridique. »



**Olivier
GRIMONPON**

Témoignage de Olivier GRIMONPON
entreprise **LES 3 PLANEURS** :

« J'ai intégré la CPME en 2023 dans le but de
rencontrer d'autres chefs d'entreprise et de rompre
l'ISOLEMENT. Ma démarche n'était pas purement
business mais plutôt HUMAINE : échanger des
expériences et enrichir ma culture entrepreneuriale
plutôt qu'échanger des cartes de visites et enrichir
mon entreprise. J'ai trouvé cet état d'esprit à la CPME : le réseau n'est pas
le but premier mais il est le résultat de vraies rencontres qui nourrissent
ma curiosité et éveillent mon désir de développer, de progresser, de
faire mieux. Les visites d'entreprises, les formations, les afterworks sont
autant d'événements qui permettent d'allier développement personnel
et développement du réseau. Se savoir représenté LOCALEMENT est
vraiment un plus et je n'exclus pas de prendre ma part prochainement en
assumant un mandat pour la CPME. »

LA DÉFENSE DES PME PAR NOS MANDATAIRES

QU'EST-CE QU'UN MANDATAIRE ?

Les mandataires sont des chefs d'entreprise qui s'engagent pour défendre l'esprit d'entreprendre, pour représenter les entreprises et leurs dirigeants dans les différentes instances.

Ils agissent pour défendre l'intérêt collectif des entreprises.

Ils assurent également la présence de la CPME dans toutes les instances notamment paritaires.

Ils contribuent à la promotion de la CPME et à l'image des PME et de leurs dirigeants.

→ **Leur rôle :** exercer concrètement une influence sur la situation des TPE-PME, simplifier leur quotidien et leur assurer des perspectives de développement.

→ **Permet également de :**

1. Mieux connaître son environnement professionnel.
2. Approfondir une expertise dans le domaine d'exercice du mandat.
3. Développer son réseau de relations.
4. S'épanouir dans l'exercice de son engagement syndical.



À VOIR

Témoignages de mandataires



LES PRINCIPAUX MANDATS EXISTANTS

→ **SOCIAUX :**

CAF, CARSAT, CPAM, URSSAF, CPSTI (ex RSI), Santé au Travail, CDAPH (handicap), CPRI, Observatoire dialogue social, UGECAM, ARACT, CROCT (conditions de travail), Conférence régionale de la santé et de l'autonomie, ARS.

→ **ÉCONOMIQUES :**

CCI, CMA, Initiative Calvados, Action Logement (CRAL), CRHH (habitat hébergement normand), Valeur locatives (CDVL), CESER.

→ **EMPLOI/FORMATION :**

CAP Emploi, CARIF OREF, CATEF (Animation territoriale Emploi Formation), Missions locales, Commissions départementales de l'emploi et de l'insertion, APEC, IPR Pôle Emploi, CREFOP, CNAM Normandie, Transition Pro, OPCO EP.

→ **ÉDUCATION/ÉCONOMIE :**

Agence Régionale de l'orientation, Conseil perfectionnement CMA Normandie, CFA Académique de Normandie, FIM-CFA, Groupe Académique Lycée des Métiers, IUT Grand Ouest Normandie, Conseil Académique de Normandie Université ou de l'Éducation National Normand (Caen), Conférence des Financeurs du Sport, Conférence Régionale du Sport.

→ **JURIDIQUE :**

Conseil des Prud'hommes, Tribunaux de Commerce, Pôles sociaux, Défenseurs Syndicaux.

NOS AVANCÉES POUR LES PME

32 MESURES OBTENUES POUR LES PME EN 2023



MESURES ÉCONOMIQUES

ÉNERGIE

- Mise en place d'un tarif garanti de l'électricité, fixé à 280 € par mégawatt/heure en moyenne sur l'année 2023 pour les TPE qui ne sont pas éligibles au bouclier tarifaire et qui ont souscrit ou renouvelé un contrat de fourniture d'électricité au cours de l'année 2022.
- Prolongation de ce tarif pour certaines TPE-PME en 2024 qui sont contraintes par des contrats énergétiques encore très coûteux.

FISCALITÉ

- Contribution à l'élaboration de la loi industrie verte avec le crédit d'impôt « investissement industries vertes » (C3IV) qui devrait permettre de générer 23 Md€ d'investissements et la création de 40 000 emplois directs d'ici 2030.
- Report d'un an de l'obligation de recourir à la facturation électronique dans les relations interentreprises. Les TPE-PME devaient être en mesure de recevoir et d'émettre leurs factures au format électronique le 1^{er} juillet 2023, délai reporté d'un an afin de réussir cette réforme structurante.

- Prolongation du crédit d'impôt métiers d'art jusqu'à fin 2026 et maintien du dispositif d'IR-PME renforcé avec un volet innovation.
- Nouveau report de l'actualisation sexennale des valeurs locatives des locaux professionnels d'une année, à 2026, ce qui permettra à la CPME de travailler sur des évolutions permettant de rendre la réforme acceptable.

COMMERCE

- Report de la non-impression systématique des tickets de caisse au 1^{er} août.
- Vol à l'étalage : mise en place d'une amende forfaitaire délictuelle (AFD).

RÉFORME DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

- Suppression du dispositif d'échevinage qui était prévu dans le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de la Justice 2023-2027.
- Suppression, pour les PME, de la contribution financière pour l'accès à la justice économique.

MOBILISATION DE LA CPME

Du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2023

- La CPME a participé à **68** auditions et rendez-vous parlementaires et **22** rencontres avec l'exécutif
- Elle a été l'objet de **2477** retombées dans les médias.



MESURES ENVIRONNEMENTALES

CSR

- Mise en place progressive de l'obligation de reporting selon la taille des entreprises. Ainsi par exemple, les PME cotées peuvent reporter de 2 ans la préparation et la soumission de leur rapport CSRD.

EMBALLAGE, DECHETS D'EMBALLAGE

Prise en compte de spécificités sectorielles liées aux obligations de recyclage et de réemploi dans le cadre des discussions au Parlement européen :

- Pour les spiritueux, les obligations de réemployer les bouteilles mises sur le marché ont été supprimées.
- Pour les emballages en bois léger, les obligations de recyclage ont également été supprimées.



MESURES SOCIALES

COÛT DU TRAVAIL

- Maintien des exonérations et des réductions de charges sociales en 2024 menacées par un coup de rabot.
- Abandon du projet de transfert de la charge des IJSS sur les employeurs.

ASSURANCE-CHÔMAGE

- Adaptation de la durée d'indemnisation en fonction de la conjoncture économique et de l'état du marché du travail : contracyclicité.
- Présomption de démission en cas d'abandon de poste.
- Suppression de l'indemnisation d'assurance-chômage en cas de refus de deux CDI.

PARTAGE DE LA VALEUR

- Pérennisation du régime fiscal et social de la prime de partage de la valeur pour les PME au-delà du 31 décembre 2023.
- Possibilité du versement de 2 primes de partage de la valeur dans l'année.
- Rejet de la notion de dividende salarié.

ACCORD INTERPROFESSIONNEL SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Volonté partagée d'exclure tout nouvel ajout de normes contraignantes pour les entreprises.
- Proposition de repères pratiques et juridiques pour accompagner les TPE-PME dans la transition écologique.

RÉFORME DES RETRAITES

- Rejet de toute augmentation du coût du travail pour financer les retraites.
- Obtention d'un niveau de retraite décent pour les travailleurs indépendants avec une carrière complète.
- Mise en place d'un fonds pour accompagner les employeurs dans le financement de la prévention de l'usure professionnelle de leurs salariés (le FIPU).
- Exclusion de nouveaux critères de pénibilité.

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Prolongation des aides aux employeurs pour les embauches en contrat de professionnalisation et d'apprentissage jusqu'à la fin du quinquennat (terme initial : le 31 décembre 2023).

DIALOGUE SOCIAL

- Maintien de la possibilité pour les opérateurs de compétences (OPCO) de collecter les contributions conventionnelles de dialogue social.



MESURES EUROPÉENNES & INTERNATIONALES

- Entrée en vigueur du brevet à effet unitaire, réclamé de longue date par la CPME : un guichet unique d'enregistrement et des coûts réduits.
- Adoption du *Data Act*, qui améliore l'accès des PME aux données, notamment pour les services de réparation et d'entretien, pour une concurrence plus équitable, et supprime les principales barrières érigées par les fournisseurs dominants pour accéder plus facilement à des services de cloud concurrents.
- Suspension de la proposition Debra qui visait à favoriser le financement des entreprises par fonds propres, notamment par la limitation de la déductibilité fiscale des charges liées à l'emprunt.

RÉTROSPECTIVE 2023



SEPTEMBRE 2023
RENTÉE DE
LA CPME



2023
BARBECUE
GÉANT
ORNAVIK



2023
RANDONNÉES
EURE

TEM
fo



2023
DÎNER
CAROUSSEL
CHERBOURG

MPS
rts



JUIN 2023
INSPIRATION
RÉSILIENCE

NOVEMBRE 2023
SOIRÉE DES
MANDATAIRES



LES COMMISSIONS



ACTIONS DE LA COMMISSION ÉDUCATION ÉCONOMIE 2023

JANVIER 2023



Conférence sur l'emploi
dans les TPE auprès des étudiants de l'université.

FÉVRIER 2023



Salon orientation Région Normandie
Intervention de la CPME 76 et de la Commission
éducation économie pour promouvoir l'emploi
dans les PME et l'alternance.

SEPTEMBRE 2023



Matinale Entrepreneuriat à l'Esigelec
Témoignage de 6 chefs d'entreprise sur la
création, la reprise, la cession d'entreprise
auprès de 150 jeunes de 8 classes différentes.



LA COMMISSION SANTÉ DU DIRIGEANT

La Commission Santé du Dirigeant de la CPME Normandie compte aujourd'hui 14 membres, chefs d'entreprise normands engagés sur le thème de la santé.

La Commission a été très active cette année encore puisqu'elle a réuni quasiment 300 chefs d'entreprise lors de 3 événements phares :

- La seconde édition de la journée « Santé vous bien », organisée à Léry-Poses dans l'Eure le 25 mai 2023.
- Une conférence sur le sommeil organisée chez le leader de la literie en France, le groupe Cofel, qui nous a ouvert ses portes pour une visite de son usine implantée à Criquebeuf-sur-Seine dans l'Eure.
- Ses traditionnelles randonnées mensuelles du samedi matin, pour des marches accessibles à tous d'une dizaine de kms organisées dans l'Eure et en Seine-Maritime.

Chefs d'entreprise, rejoignez notre Commission, car votre santé, c'est le premier capital de votre entreprise !

NOUVEAUTÉ DE LA COMMISSION NUMÉRIQUE : LE DISPOSITIF EXPAIR'IENCE NUMÉRIQUE

Vous avez une problématique numérique ? Besoin d'objectiver vos prises de décisions ? Un comité de PAIRS : chefs d'entreprises comme vous, expert en numérique vous fait un retour d'ExPAIR'ience, en toute bienveillance, confidentialité et gratuitement.

C'est aussi la force d'un réseau comme le nôtre d'échanger des bonnes pratiques et des conseils POUR des chefs d'entreprise PAR des chefs d'entreprise.



À VOIR

Découvrez le concept
dans cette vidéo



NOS PARTENARIATS

ILS NOUS SOUTIENNENT AUSSI ET NOUS LES REMERCIONS



La CPME Normandie et HARMONIE MUTUELLE et le Groupe VYV partagent les mêmes valeurs de solidarité. Ils sont en particulier engagés à la préservation de la santé des salariés et des chefs d'entreprise tout au long de la vie. Ils affirment leur attachement à un système de protection sociale respectueux de la personne, efficace économiquement et socialement, favorisant et s'appuyant sur l'engagement individuel et collectif.

Harmonie Mutuelle et Le Groupe VYV sont ainsi partenaires depuis l'origine de la journée santé du Dirigeant.

Et contribuent au partage d'information sur les sujets de protection sociale, de RSE, d'entreprise à mission.

Véronique PELTIER
Chargée de Relations Partenaires
Région Normandie.



AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE est le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France. Le Groupe accompagne 15 millions de personnes et 500 000 entreprises en France et leur propose des solutions d'épargne, de retraite, de prévoyance et de complémentaire santé.

Notre action au service de l'intérêt général est exprimée par notre raison d'être : « *Par notre expertise et nos conseils, nous sommes là pour permettre à chacun de protéger sa vie et ses proches, nous conjugons responsabilités individuelles avec solidarités professionnelles et intergénérationnelles. Ainsi, nous contribuons à renforcer le vivre ensemble.* »

Cette dernière traduit notre accompagnement des entrepreneurs normands et donne tout son sens à notre partenariat avec la CPME Normandie, qui existe depuis de très nombreuses années, et qui nous permet d'accompagner 25% des entreprises du territoire.

Loïc BELHOMME
Directeur Régional Hauts-de-France et
Normandie.



Après une première année de convention entre l'Agefiph Normandie et la CPME Normandie, les deux organisations souhaitent poursuivre les actions en faveur de l'insertion et du maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Afin de mener des actions plus pérennes, et de légitimer auprès de ses adhérents, ce partenariat, la CPME et l'Agefiph Normandie proposent de convenir d'une convention sur 3 ans.

Les enjeux sont les suivants :

- Faciliter et développer une politique d'ouverture au handicap auprès des chefs d'entreprises de PME et TPE, les informer sur leurs obligations.
- Les conseiller sur les actions à mettre en œuvre pour développer l'emploi de personnes handicapées.
- Les accompagner pour élaborer, avec elles des actions d'emploi en matière de handicap avec la constante préoccupation de répondre au mieux aux besoins des entreprises des 5 départements normands.

Guy BIERNE
Délégué Régional Normandie pour l'Agefiph.



Ensemble, nous sommes

N°1 EN FRANCE 

1^{re} organisation patronale en nombre d'entreprises



ROUEN - ÉVREUX

Cap Madrillet - Bâtiment B
125 avenue Edmund Halley
76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

02 35 98 26 07

contact@cpmenormandie.fr



CAEN - SAINT-LÔ - ALENÇON

31 espace Jean Mantelet
Boulevard de l'Espérance
14123 CORMELLES-LE-ROYAL

02 31 86 22 21

contact@cpmenormandie.fr



LE HAVRE

Le Village
85 boulevard de Strasbourg
76600 LE HAVRE

02 35 98 26 07

contact@cpmenormandie.fr



cpmenormandie.fr



@cpmenormandie



@cpmenormandie



CPME Normandie